



**Collège Antoine Courrière**

**11390 Cuxac-Cabardès**

☎ 04.68.26.50.21    📠 04.68.26.63.18

ce.0110721z@ac-montpellier.fr

# Section sportive VTT

## Dossier de candidature Année scolaire 2024-2025

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Demande d'entrée en classe de : .....

Niveau VTT : .....

Régime:

- Externe
- 1/2 pensionnaire
- Interne

NB: un correspondant, qui doit nécessairement résider aux alentours de Cuxac-Cabardès, est obligatoire pour tous les élèves internes .

Les demandes pour l'internat auront lieu le **mercredi 13 mars 2024.**

## Conditions générales d'admission :

L'admission en section sportive VTT est prononcée par un groupe de pilotage composé du chef d'établissement, du coordonnateur de la section, et du président du club.

En raison du nombre limité des places offertes, la procédure de recrutement est très sélective :

- **Un entretien et des tests sportifs auront lieu le mercredi 13 mars 2024 de 9h à 12h au collège.**
- Examen du dossier scolaire de l'élève (résultats, comportement et motivation).

### ELEVE

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### PARENTS/ RESPONSABLES

Père/Tuteur : .....

Profession : .....

Tel fixe : ..... Portable : .....

**Adresse mail :** .....

Adresse : .....

Mère/Tutrice : .....

Profession : .....

Tel fixe : ..... Portable : .....

Adresse : .....

En cas de séparation, veuillez indiquer le responsable légal : .....

### SCOLARITE ACTUELLE (2023 2024)

Classe : .....

Établissement fréquenté : .....

Commune : .....

### Avis de cet établissement pour une poursuite d'études en section sportive VTT

Directeur d'école ou Chef d'établissement (résultats scolaires, comportement, motivation) :

.....  
.....

Avis du professeur des écoles ou du professeur d'EPS (aptitudes sportives et assiduité au cours d'EPS) :

.....  
Cachet de l'établissement, le Directeur ou le Principal

A ..... le .....

## **PRATIQUE du VTT :**

Club fréquenté:.....

Adresse :.....

Numéro de licence:..... Catégorie (benjamin, minime, cadet, ...): .....

Palmarès :(citez vos principales victoires, places d'honneurs et titres) :

.....

Compétitions officielles: -pratique : oui  non  - catégorie:.....

-discipline:.....

Avez-vous un VTT ? .....si oui quel modèle ?.....

Quels sont vos objectifs sportifs ?.....

## **REGLEMENT de la section sportive VTT**

L'inscription à cette classe implique un engagement de l'élève:

1 - Investissement dans l'activité (assiduité, sérieux, attitude )

2 -Investissement dans la durée. Le projet est prévu sur le cursus collège, même si l'inscription minimum est sur une année.

3 -L'activité est obligatoire avec des règles de fonctionnement spécifiques:

- Etre titulaire d'une licence ou adhésion obligatoire à un club VTT ( ATAC ou autre ) affilié à la FFC.

- Matériel et tenue obligatoires (VTT, casque ,.....)

- Toute absence doit être justifiée (certificat médical)

- Evaluations théoriques, pratiques, séances d'entraînement obligatoires et rencontres UNSS

4.- En cas de dysfonctionnement grave ou répété, l'élève pourra être temporairement ou définitivement exclu de la section.

**Signature du Responsable légal :**

**Signature de l'élève :**

**Dossier de candidature à retourner au collège  
pour le mercredi 13 mars 2024 9h00 (délai de rigueur)  
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

*Pièces à joindre obligatoirement :*

- Une photo d'identité ( dossier de candidature et licence UNSS)

- Bulletins trimestriels de l'année en cours **ET** de l'année précédente.

- Participation à l'EPS : attestation de l'établissement relatif à l'assiduité en cours d' EPS (cf p 2)

- Aptitude à la pratique du VTT : Attestation obligatoire établie par un **médecin** précisant formellement que l'élève (Nom, Prénom) n'est astreint à aucun régime particulier et est apte à pratiquer le VTT en entraînement et en compétition

- Un chèque de 25 euros à l'ordre de **l'Association sportive du collège**.

NB: Les élèves **hors secteur , notamment internes**, doivent désigner, dans les deux premiers mois suivant la rentrée, un correspondant sur le secteur de CUXAC ou des environs proches. Ils doivent aussi faire une **demande de dérogation** à l'Ecole primaire pour les CM2 .

**La commission d'admission se réunira courant avril 2024**

## DECISION (partie réservée au collège)

**Après les tests de VTT**  admis  refusé

Si refus, motif:.....

**Après les entretiens**  admis  refusé

Si refus, motif:.....

**Après la commission d'admission**  admis  refusé

Motif du refus:.....

## TARIFS

► **Licence UNSS obligatoire : 25 € pour l'année**

► **Licence FFC ( Fédération Française de Cyclisme )**

## HEBERGEMENT

Tarifs rentrée 2024 :

Internat : environ 1300 € / an

Demi Pension : environ 500 € / an

## INTERNAT DU COLLEGE

Il est ouvert du lundi 8h30 au vendredi 17h (sauf vacances scolaires).

**Les élèves admis en classe VTT sont prioritaires pour une entrée à l'internat si la dérogation est acceptée par la DSDEN.**

## TRANSPORT

Navette Carcassonne/Collège pour les internes :

→ Départ Lundi 8h20 devant la Sernam à côté de la gare

→ Retour Vendredi 17h40 au même endroit

Renseignements auprès du Conseil Départemental de l'Aude